

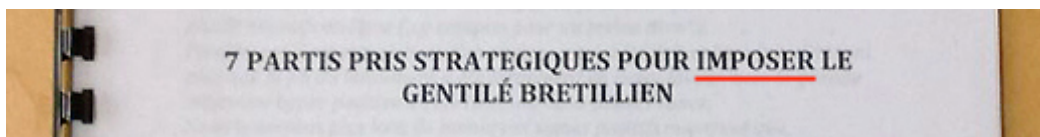
## L'Académie française persiste et signe

Date : 12 décembre 2014

Le Conseil général d'Ille-et-Vilaine a décidé le 20 juin 2013 :

- **d'adopter le nom de « Bretilien » pour les habitants d'Ille-et-Vilaine**
- **de mettre fin à la procédure de création du gentilé en décidant que les habitants d'Ille-et-Vilaine porteront désormais le gentilé qui se dégage du vote de l'assemblée.**

sur la base des préconisations d'un publicitaire qui est allé jusqu'à lui vendre :



S'agissant d'un néologisme, concocté en vase clos et tenu secret jusqu'à la dernière minute, cela mérite bien que l'on s'attarde sur quelques passages du discours que Mme Hélène Carrère d'Encausse, Secrétaire perpétuel de l'Académie française, vient de prononcer sous la Coupole ce jeudi 4 décembre :

*« Les régimes totalitaires se sont effondrés et avec eux ont disparu les grandes manipulations linguistiques destinées à forger l'homme transparent dépourvu de pensée propre. Pour autant, la tentation d'utiliser les mots pour modifier la réalité subsiste. Elle se traduit aujourd'hui, dans notre pays même par la réduction du vocabulaire, l'envoi aux oubliettes de mots rendant compte de réalités déplaisantes et leur remplacement par des euphémismes, ce qui relève de loin certes, mais tout de même, de la logique des maîtres de la novlangue. N'est-ce pas ce que Thucydide dénonçait déjà dans la Guerre du Péloponnèse : « Ils avaient changé le sens des mots par rapport aux actes, pour se justifier ? »*

...  
*Certes, toute langue évolue. Victor Hugo a fort justement écrit dans la Préface de Cromwell : « La langue française n'est point fixée et ne se fixera point. » Mais les transformations de la langue doivent rendre compte de celles des hommes, de leur histoire, de leurs progrès, des connaissances nouvelles qu'ils acquièrent et non de modes éphémères ou de volontés catégorielles. **Ni les jeunes, ni les quartiers, pour utiliser un terme propre à la langue de bois, ni les ministres, ni les énarques, ni les banquiers, ni combien d'autres groupes de pression qu'on n'en finirait pas d'énumérer, ne doivent commander la vie de la langue et ses évolutions.***

...  
*Toutes les vaines querelles contemporaines, autour de l'autorité ayant le droit de modifier la langue – Académie, gouvernement, groupes divers – ne sont guère pertinentes. En matière de langue, l'usage seul est roi, il est la loi et l'Académie a l'autorité pour dire ce qu'est l'usage. »*

## **CITOYEN D'ILLE-ET-VILAINE**

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale

<https://etreounepasetrebretillien.com>

---

Vous trouverez la version intégrale de ce discours [par ici](#).